

M. DOWNEY: Non. Il nous faudrait pour cela nous adresser à l'Office national de l'énergie.

M. PIGEON: Monsieur Downey, pourriez-vous nous donner le nombre approximatif d'emplois qui résulteront de la construction du pipe-line?

M. DOWNEY: La construction comportera approximativement deux équipes d'installation. Il s'agit de deux installations complètes de pipe-line qui emploieront 225 hommes chacune, ce qui fera un total de 450 hommes employés pendant toute la durée de la construction. Quant au nombre d'hommes requis pour l'exploitation de la canalisation, le nombre sera très inférieur.

M. PIGEON: Si je comprends bien, il faudra environ deux ans pour terminer le pipe-line.

M. DOWNEY: Il serait peut-être possible de le terminer dans une saison, mais il faudra probablement deux ans.

M. PIGEON: Merci, monsieur.

M. RYNARD: Avez-vous une idée où sera situé le marché pour les produits transportés dans le pipe-line? Est-ce que ce sera dans la région de Chicago? On mentionne dans le bill que les produits seront exportés, je me demande si vous savez où seront les marchés d'exportation.

M. DOWNEY: Non, monsieur, nous pouvons seulement dire pour le moment que nous ne croyons pas qu'il y ait de ces marchés aux États-Unis, mais nous nous voyons aux portes d'une ère nouvelle dans le domaine de l'industrie pétrolière et d'ici quelques années nous verrons sûrement l'établissement de marchés comme nous en avons vus s'établir au cours des dernières années. Toutefois, nous ne connaissons pas la situation exacte de ces marchés.

M. RYNARD: Avez-vous l'intention de transporter du soufre et des produits sulfureux dans ce pipe-line?

M. DOWNEY: Non, monsieur.

M. RYNARD: Qu'entendez-vous faire avec les produits sulfureux?

M. DOWNEY: Nous ne nous occuperons pas des sous-produits de l'industrie pétrolière, exception faite de ces gaz légers de pétrole. Tout ce qui concerne le soufre ou tout autre sous-produit de l'industrie pétrolière doit être raffiné, mais on peut récupérer les gaz légers de pétrole à la sortie du puits sans raffinage.

J'aimerais à faire ici une distinction précise entre les sous-produits de l'industrie pétrolière et ceux dont nous nous occupons, qui sont les gaz légers qu'on peut récupérer à la sortie du puits sans raffinage.

M. RYNARD: Vous vous proposez de transporter seulement les gaz et non le pétrole.

M. DOWNEY: C'est bien cela, monsieur.

M. RYNARD: Alors, vous n'aurez pas besoin de stations de pompage ou quoi que ce soit de ce genre?

M. DOWNEY: Il est possible que nous ayons besoin d'une station de pompage; mais, pour le moment, je ne peux pas vous dire d'une façon définitive si nous en aurons besoin.

M. DRYSDALE: Monsieur Downey, j'essaie de me représenter la situation telle qu'elle est. Au sujet de la Loi sur l'Office national de l'énergie il y a un précédent qui exige d'une compagnie projetée qu'elle s'adresse d'abord au Parlement pour y faire une demande relative à deux questions; premièrement, l'aspect interprovincial de l'aménagement d'un pipe-line et, deuxièmement, la permission d'exporter. Quels sont vos commentaires à ce sujet?